



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

*Mercredi 26 mars 2025*

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

- Mise en place d'un référentiel des contenus audiovisuels prioritaires..... 2
- Ouverture de quotas spécifiques d'importation de fleurs coupées pour la fête des mères 2025 ..... 2
- Prix des hydrocarbures au 1<sup>er</sup> avril 2025 ..... 3
- Attributions d'aides financières en faveur d'associations..... 3
- Subvention en faveur du collège de Fare - Huahine pour financer l'achat d'une balayeuse électrique ..... 3
- Traduction du statut de la Polynésie française en reo tahiti..... 4
- Attribution d'une subvention en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPP) pour le financement des études relatives à la construction de deux bassins de natation mobiles à Papeete dans le cadre des Jeux du Pacifique.... 4



## Mise en place d'un référentiel des contenus audiovisuels prioritaires

La Polynésie française souhaite encourager des projets audiovisuels qui soutiennent et/ou entrent en complémentarité des politiques publiques. A cet effet, elle propose le référentiel des contenus audiovisuels prioritaires. Ce document guide les producteurs et réalisateurs dans l'élaboration de contenus alignés avec les priorités du pays, afin d'inspirer, d'accompagner et de sensibiliser nos publics tout en favorisant le rayonnement de notre culture et de nos valeurs. Les projets qui s'inscrivent dans les thématiques, valeurs et objectifs énumérés dans ce référentiel bénéficieront d'une attention particulière dans le processus d'octroi de subventions. Ces orientations reflètent la volonté de promouvoir une production audiovisuelle alliant qualité, impact et pertinence, au service d'une société inclusive, consciente et engagée.

Les créateurs et producteurs seront invités à explorer ces lignes directrices, à y trouver une source d'inspiration, et à participer activement à la construction d'une vision partagée de l'avenir de notre Polynésie. Une société où chacun trouve sa place, s'épanouit et contribue au bien commun. Une Polynésie fière de son identité, qui honore son héritage tout en choisissant consciemment son avenir.

Chaque thématique abordée, chaque message proposé, constitue une invitation à réfléchir, à innover, et à contribuer, par l'art audiovisuel, à un avenir plus éclairé et harmonieux. La créativité et la vision de chaque producteur restent au cœur de ce processus. Les idées, formats et interprétations développés apporteront la singularité et l'impact nécessaires pour captiver le public, susciter la réflexion, l'émotion et, parfois, l'action. Ce référentiel se veut une boussole, laissant toutefois l'espace d'explorer des trajectoires narratives uniques et originales. Des récits qui résonnent profondément et qui transforment.

## Ouverture de quotas spécifiques d'importation de fleurs coupées pour la fête des mères 2025

Le conseil des ministres a procédé à l'ouverture d'un quota spécifique d'importation de fleurs coupées au profit des fleuristes exploitant un magasin fermé, à l'occasion de la fête des mères. Ce quota est fixé après avis de la commission des fleurs coupées.

Les membres de cette commission ont pris connaissance des prévisions de production de fleurs locales établies par la Direction de l'agriculture lesquelles ne permettent pas de couvrir les du marché local, notamment en l'absence de production de lys, de chrysanthèmes et d'offre insuffisante de roses.

En tenant compte des demandes formulées par les fleuristes patentés référencés en tant qu'importateurs, le conseil des ministres a décidé d'allouer, pour la fête des mères 2025, **un quota global de 14 740 tiges de fleurs.**



## Prix des hydrocarbures au 1<sup>er</sup> avril 2025

Les perspectives à court terme des marchés demeurent extrêmement volatiles au regard d'un décrochage des prix du brut face aux craintes d'une offre trop abondante.

Dans ce contexte de grandes incertitudes, le Conseil des ministres décide de maintenir les prix des hydrocarbures aux valeurs actuelles pour le mois d'avril 2025.

En Polynésie française, le prix maximum de vente au détail de l'essence sans plomb est de 155 F CFP depuis le mois d'août 2023, contre 164,2 F CFP le litre en Nouvelle-Calédonie du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2025. En France métropolitaine, le prix de l'essence sans plomb est en moyenne de 202 F CFP le litre.

## Attributions d'aides financières en faveur d'associations

Dans le cadre du développement de notre agriculture et de notre souveraineté alimentaire, le conseil des ministres a octroyé deux subventions auprès de :

L'association agricole « MAROTAU » implantée à Papenoo, qui a pour objectif d'aménager 6 parcelles de terre d'une superficie totale de 3 hectares, dédiées à l'exploitation cultures maraîchères et horticoles variées. La demande de subvention accordée de 7 millions de francs concerne l'acquisition d'une mini-pelle hydraulique pour la préparation des sols et les aménagements fonciers nécessaires à une exploitation efficace des terres, ainsi que la rénovation des réseaux d'eau.

L'association agricole « Hotu no Tupuai » qui exploite une superficie totale de 5.5 hectares de terres agricoles. La demande de subvention accordée de 5 millions de francs concerne l'acquisition d'un tracteur, d'un semoir pneumatique complet, d'un pulvérisateur et d'un rotavator. Ces équipements permettront d'augmenter la productivité, de réduire la pénibilité des travaux et de promouvoir des pratiques agricoles durables.

## Subvention en faveur du collège de Fare - Huahine pour financer l'achat d'une balayeuse électrique

Subventions et aides financières	Montants
Attribution d'une subvention d'investissement en faveur du collège de Fare - Huahine pour financer l'achat d'une balayeuse électrique	476 890
<b>TOTAUX</b>	<b>476 890</b>



## **Traduction du statut de la Polynésie française en reo tahiti**

La langue tahitienne est un élément fondamental de l'identité culturelle : ciment de cohésion sociale, moyen de communication quotidien, elle est reconnue et doit être préservée, au même titre que les autres langues polynésiennes, aux côtés de la langue de la République. Afin que puisse être garantie la diversité culturelle qui fait la richesse de la Polynésie française.

Dans le cadre de la promotion des langues mā'ohi, le gouvernement de la Polynésie française ambitionne de donner toute sa place aux langues polynésiennes (notamment la langue tahitienne), aux côtés du français. Pour ce faire, un des moyens consiste à promouvoir le bilinguisme dans l'espace public et professionnel. À ce titre, le service de la traduction et de l'interprétariat (STI) a été missionné pour de procéder à la traduction en reo tahiti du statut de la Polynésie française.

Ce travail de fond, mené de concert entre le STI et plusieurs acteurs (traducteur, linguiste, académicien, juriste) réunis au sein d'un groupe de réflexion, repose avant tout sur une analyse approfondie du sens, des concepts et de leur articulation.

L'expérience acquise et le lexique issus du travail de réflexion tout au long du processus de traduction constitueront des outils précieux pour de prochaines productions juridiques en reo tahiti, qu'elles soient rédigées directement en reo tahiti, ou alors traduites depuis le français.

## **Attribution d'une subvention en faveur de l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPPF) pour le financement des études relatives à la construction de deux bassins de natation mobiles à Papeete dans le cadre des Jeux du Pacifique**

Sur proposition de Nahema TEMARII, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la Délinquance, en charge de l'artisanat, le Conseil des ministres a adopté l'octroi d'une subvention d'investissement, d'un montant de **160 000 000 F CFP**, en faveur l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPPF), pour le financement des études relatives à la construction de deux bassins de natation mobiles à Papeete dans le cadre de l'organisation des Jeux du Pacifique 2027.

Le projet consiste à construire une installation sportive de niveau international permettant d'organiser les épreuves de natation conformément aux exigences du Pacific Games Council (PGC). Le site retenu pour l'installation de ces bassins est celui de l'ancien hôpital de Mamao, à Papeete.

Les études ainsi financées permettront notamment de définir les contraintes techniques et réglementaires de la réalisation de cet ouvrage, en prenant en compte les délais impartis.



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Pour rappel, ce projet d'installation de bassins éphémères tiendra également compte de la phase héritage, puisqu'il prévoit leur installation définitive sur des sites dédiés, après les Jeux du Pacifique 2027.

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---